

BACHELOR
— **CAI** —
CODE RNCP : 36288

Bachelor chargé d'affaires industrie



Pré-requis

Être titulaire d'un BAC +2 Technique (Niveau 5)
Avoir entre 15 et 29 ans révolus



Modalités & délais d'accès

Dépôt du dossier d'inscription complet
(inscription sur le site internet de l'établissement)
L'admission définitive sera soumise à la signature
d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise
Rentrée : fin août /début septembre ou dans les
15 jours suivants la signature du contrat



Type de contrat

Contrat d'apprentissage (15-29 ans révolus)
Autre statut : contrat de professionnalisation,
salarié, demandeur d'emploi, nous contacter



Coût pour l'apprenant

Formation gratuite et rémunérée
(selon la réglementation en vigueur)



Durée de la formation

1 an



Organisation

Les alternances (entreprise/centre
de formation) sont en moyenne 1 semaine en
centre de formation/3 semaines en entreprise



Présence au centre

455 heures de formation



Lieux de formation

Pôle formation UIMM / CFAI Centre-Val de Loire
La Chapelle-Saint-Mesmin (45)
CESI Orléans (45)



Le métier

Le/la titulaire du Bachelor Chargé d'affaires industrie a pour coeur de piloter l'activité de l'unité, de l'équipe ou des projets qu'il/elle supervise et dont il/elle a la responsabilité. Il/elle dispose d'une vision globale de son unité et déploie la stratégie fixée par la direction auprès de ses équipes. Ses actions touchent notamment à la gestion des ressources économiques, humaines, techniques et organisationnelles dont il/elle garantit la performance. Il/elle définit et porte les projets utiles au développement et aux mutations de son unité.

Formation en partenariat avec le

CESI
ÉCOLE D'INGÉNIEURS

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- ✓ Organiser et coordonner les activités de son unité ou du projet conformément aux objectifs stratégiques de l'entreprise.
- ✓ Accompagner les mutations des activités et les évolutions numériques de son entreprise.
- ✓ Motiver et accompagner ses collaborateurs vers l'atteinte des objectifs collectifs/individuels.
- ✓ Contribuer au développement des compétences collectives et individuelles de ses collaborateurs.
- ✓ Assurer le respect des réglementations qui encadrent l'activité professionnelle de son unité (procédures, droit du travail, règlement intérieur, consignes de sécurité, etc.).
- ✓ Recueillir, analyser et mettre en forme les informations relatives au fonctionnement du service ou de l'équipe afin de valoriser son activité.
- ✓ Fédérer son équipe et les acteurs de l'entreprise par une communication assertive, une aisance relationnelle et des informations structurées.



Les atouts du Pôles formation

Un accompagnement personnalisé

Vous cherchez une formation ou un métier, découvrez nos diplômes et les métiers de l'industrie avec nos chargés de sourcing. Ces derniers vous accompagnent dans l'élaboration de votre projet d'orientation.

Vous êtes collégien, lycéen, étudiant et vous souhaitez suivre une formation en apprentissage. Dès votre inscription, un conseiller emploi formation (CEF) vous aide à rechercher des entreprises et préparer les entretiens d'embauche (CV, lettre de motivation, candidatures, relances, entretiens).

Une expérience professionnelle acquise

Un accompagnement individuel tout au long de la formation

Des formateurs techniques issus du monde industriel

Des équipements de formation et des outils pédagogiques de hautes technologies

Possibilité d'hébergement et restauration sur place ou à proximité

Permanence d'une assistante sociale

Le Pôle formation Centre-Val de Loire est engagé dans l'accueil des personnes en situation de handicap. Vous souhaitez des informations ? Contactez notre référente handicap : referent.handicap@poleformation-uimmcvdl.fr

Nous rencontrer

Sur les forums et les salons, présentation des métiers de l'industrie dans les établissements scolaires, lors de nos portes ouvertes. Consultez notre site internet et nos réseaux sociaux !

- ✓ Représenter son équipe et l'entreprise auprès d'instances internes (comité de direction, conseil d'établissement, etc.).
- ✓ Contribuer à la valorisation de son entreprise et de son unité auprès des interlocuteurs extérieurs et de son environnement en portant l'identité et les valeurs de l'entreprise.
- ✓ Construire le plan de management d'un projet (Définir le cadre, cerner le besoin et la mission confiée et préparer sa mise en œuvre).
- ✓ Conduire le changement auprès des parties prenantes internes et externes du projet.
- ✓ Mettre en œuvre un projet jusqu'à sa clôture.
- ✓ Anticiper et traiter les aléas des projets avec agilité.
- ✓ Participer à l'élaboration et gérer un budget.
- ✓ Mesurer la rentabilité et la performance (Technique, organisationnelle, humaine et économique) du service
- ✓ Déclencher et suivre les actions correctives en cas de non performance.
- ✓ Appliquer une démarche de progrès par l'amélioration continue des produits, services, projets ou processus

Matières enseignées

Management opérationnel des ressources humaines, communication d'équipe, gestion d'entreprise, réponse à un cahier des charges, suivi commercial, développement personnel (prise de parole, soft skills), anglais professionnel.

Modalités pédagogiques et suivi de formation

- Alternance de cours de TD/Projets réalisés par des formateurs expérimentés
- En présentiel privilégié ou en distanciel si besoin
- Suivi assuré en entreprise par l'équipe pédagogique

Outil pédagogique

A chaque apprenant est confiée une surface lors de sa formation au centre

Modalités d'évaluation

Les blocs de compétences sont évalués au travers d'études de cas et d'applications professionnelles (réelles ou simulées) faisant l'objet de dossiers dont les conclusions sont soutenues à l'oral. Par ailleurs, le/la candidat(e) rédige un mémoire professionnel final soutenu devant un jury de professionnels.

Taux de réussite

Consulter la fiche internet sur www.cfai-centre.fr

Validation à l'issue de la formation

Responsable en management d'Unité et de Projet (Niveau 6)

Certificateur : CESI

Débouchés professionnels

Le/la titulaire du Bachelor Chargé d'affaires industrie peut exercer dans tous les secteurs d'activité et tous types de structure : responsable de centre de profit, d'agence ou de structure décentralisée, responsable d'unité, de service, de gestion, de production, responsable/chef de projet, responsable d'exploitation, responsable de service support, responsable grands comptes chargé d'affaires/de contrat.....

